

Rapport de la vingt-quatrième réunion du Comité d'Appui Technique

Nairobi, 16 et 17 juillet 2019

Le Comité d'appui technique (« le Comité ») de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (« l'Accord-cadre ») a tenu sa vingt-quatrième réunion les 16 et 17 juillet 2019 à Nairobi (Kenya). La réunion a été coprésidée par M. Huang Xia, Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs, et M. Basile Ikouebe, Représentant spécial de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs (représenté). Elle a rassemblé des représentants des pays signataires de l'Accord-cadre et des fonctionnaires de haut rang de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). L'Afrique du Sud, la République centrafricaine, la République du Congo et le Soudan du Sud, ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe n'ont pas pu assister à la réunion.

Le Comité a débattu et est convenu de ce qui suit :

Processus politiques et dialogues

1. Le Comité s'est félicité des consultations en cours entre les dirigeants de la région et des efforts déployés pour renforcer la coopération, y compris le sommet tripartite organisé entre les dirigeants de l'Angola, de la RDC et du Rwanda et le sommet quadripartite organisé entre les dirigeants de l'Angola, de l'Ouganda, de la RDC et du Rwanda. Ces engagements offrent d'importantes possibilités de renforcer la confiance et permettre à la région d'aborder un nouveau chapitre dans la coopération régionale, dans la consolidation de la paix et la sécurité.
2. En ce qui concerne la République démocratique du Congo, le Comité s'est félicité des récents développements, notamment la gestion constructive du processus de transition après les dernières élections dans le pays. La volonté affirmée du Président Félix Tshisekedi d'assurer la paix et la prospérité pour tous les congolais a été saluée. Le Comité a encouragé ses efforts en faveur du renforcement des relations de bon voisinage et de la coopération régionale, en vue de faire avancer la paix, la sécurité et le développement économique, conformément aux objectifs de l'Accord-cadre.
3. Lors des discussions sur la situation au Burundi, le Comité a pris note des préparatifs en cours pour les élections de 2020 et s'est félicité de la volonté exprimée par le Burundi d'autofinancer les élections. Le Comité a fait remarquer qu'un espace politique ouvert et la préservation des droits et des libertés offrent les meilleures perspectives pour la consolidation de la démocratie dans le pays. Le Comité a affirmé la disponibilité de la région et des Garants de l'Accord-cadre à appuyer le Burundi dans ses efforts visant à garantir un processus électoral pacifique et inclusif, et cela dans le strict respect des dispositions pertinentes de l'Accord d'Arusha de 2000.
4. En ce qui concerne la République centrafricaine, le Comité s'est félicité de la signature de l'Accord de paix entre le Gouvernement et 14 groupes armés le 6 février 2019 et a appelé à un soutien régional continu pour encourager les signataires à poursuivre leurs efforts et leur engagement en faveur de la mise en œuvre intégrale dudit Accord. Il a plaidé pour un soutien financier accru aux efforts humanitaires, compte tenu de la précarité de la situation.
5. Examinant les récents développements au Soudan, le Comité s'est félicité de l'accord politique sur les dispositions transitoires signé entre le Conseil militaire de transition et la coalition de l'opposition le 17 juillet 2019 sous les auspices de la médiation Union africaine-Éthiopie. Le Comité a encouragé toutes les parties à continuer de s'engager sur la voie de la coopération

et du dialogue dans le cadre d'une transition démocratique pacifique dans l'intérêt du Soudan et de la région.

Coopération en matière de sécurité et approche régionale pour lutter contre les forces négatives

6. Le Comité a exprimé sa préoccupation devant la persistance de l'activisme des forces négatives dans la région, en particulier des Forces démocratiques alliées (ADF), des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et d'autres groupes armés rwandais et burundais opérant dans l'est de la RDC. Il s'est dit gravement préoccupé par les informations faisant état de liens entre les ADF et des réseaux terroristes internationaux. Il a préconisé que des mesures urgentes et décisives soient prises pour faire face à cette menace dans la région.

7. Le Comité a accueilli avec satisfaction les efforts déployés pour donner suite aux décisions de la neuvième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi visant à renforcer les mécanismes régionaux existants, notamment le Mécanisme conjoint de suivi des ADF de la CIRGL, et le Mécanisme conjoint de vérification élargi (MCVE). Les participants ont noté que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour assurer la mise en place et l'opérationnalisation de ces mécanismes de renforcement de la confiance, et ont encouragé les États membres à prendre et à mettre en œuvre des engagements concrets, avant la dixième réunion du Mécanisme régional de suivi, afin de contribuer au fonctionnement effectif de ces deux mécanismes essentiels.

8. Concernant le Mécanisme conjoint de suivi des ADF, le Comité s'est félicité de la conduite de la mission d'évaluation conjointe et a pris note de ses conclusions. Il a noté l'absence persistante de progrès dans le détachement d'experts et dans le versement des contributions par les États membres et a déclaré qu'il était urgent que tous les membres s'acquittent de leurs obligations vis-à-vis du Mécanisme conjoint de suivi. En ce qui concerne le MCVEi, le Comité a salué le travail inlassable de l'équipe du Mécanisme, s'est félicité de l'atelier de renforcement des capacités qui s'est tenu à Gisenyi du 7 au 9 mai et a pris note de ses recommandations, notamment, entre autres, de s'attaquer à certains défis politiques pour permettre au MCVE de s'acquitter efficacement de son mandat. Les participants ont appelé les Garants de l'Accord-cadre à mobiliser le soutien politique des États membres pour renforcer leur engagement à faciliter la mise en œuvre du mandat du MCVE. Ils ont également encouragé le Secrétariat exécutif de la CIRGL à engager les partenaires du Mécanisme conjoint de vérification élargi, y compris le Bureau de l'Envoyé Spécial, à renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Mécanisme.

9. Le Comité s'est félicité de l'organisation, les 5 et 6 juin 2019 à Kinshasa, de la réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité de la RDC, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Burundi, qui ont examiné la situation sécuritaire dans la région et ont échangé des informations importantes sur les forces négatives. Cet effort de renforcement de la confiance, conformément à la décision prise par la neuvième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de promouvoir de nouvelles approches dans coopération régionale en matière de sécurité, devrait être poursuivi en complément d'autres initiatives régionales. À cet égard, le Comité a encouragé tous les pays concernés à maintenir leur engagement et leur mobilisation dans ce processus. Il a approuvé les préparatifs de la prochaine réunion et a souhaité que le processus en cours soit achevé avant la dixième réunion du Mécanisme régional de suivi.

10. Le Comité s'est félicité des nouvelles opportunités de faire progresser la coopération régionale en matière de sécurité, y compris en ce qui concerne la neutralisation des forces négatives dans l'est de la RDC, à la suite des récentes consultations entre le Président de la RDC et certains dirigeants de la région. Il a appelé les pays concernés à poursuivre leurs efforts pour

renforcer la coopération, notamment dans le but d'éliminer toutes les bases arrière des forces négatives dans la région.

11. Le Comité a recommandé aux États membres de poursuivre leurs efforts pour renforcer la coopération en matière de sécurité, en veillant à ce que des progrès substantiels soient accomplis en ce qui concerne les engagements pris à cet égard et en apportant tout leur soutien au Gouvernement de la RDC pour stabiliser les zones de l'est du pays et la sous-région.

Rapatriement des ex-combattants et de leurs familles

12. Le Comité a pris note et s'est félicité des consultations bilatérales en cours entre le Rwanda et la RDC qui visent à favoriser le rapatriement de membres de l'ex-M23 actuellement dans des camps au Rwanda. Le Comité a pris note et a félicité l'Ouganda pour son engagement continu à faciliter le rapatriement de tous les membres de l'ex-M23 encore en Ouganda. Il a demandé la poursuite des efforts visant à sensibiliser les membres de l'ex-M23 qui se trouvent toujours au Rwanda et en Ouganda.

13. Le Comité a réaffirmé l'importance de mesures de suivi soutenues à l'égard de la réintégration des ex-combattants rapatriés et a recommandé au Mécanisme de suivi sur le rapatriement des combattants désarmés étrangers d'effectuer une mission pour évaluer le processus de réinsertion des membres de l'ex-M23 rapatriés en RDC dans le cadre du Mécanisme de suivi. Il a pris note avec satisfaction de la mission prévue du PNUD avec l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour identifier un éventuel soutien à la Commission Rwandaise de Démobilisation et de Réintégration afin d'appuyer la réintégration durable des anciens membres des FDLR rapatriés au Rwanda en 2018.

Promotion de l'intégration économique et de la prospérité partagée

14. Le Comité s'est félicité des nouvelles opportunités pour renforcer l'intégration économique et la coopération dans la région des Grands Lacs, notamment grâce au lancement récent de la phase opérationnelle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le Comité s'est réjoui des progrès notés dans les préparatifs de la Conférence sur le commerce et l'investissement dans la région des Grands Lacs, qui doit se tenir du 18 au 20 novembre 2019 à Kigali. A cet effet, le Comité a salué la tenue de consultations régionales organisées par le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies et le Secrétariat de la CIRGL le 3 mai 2019 à Kigali, durant lesquelles les parties prenantes ont validé la planification de la Conférence, ainsi que la tenue, le 4 mai 2019, d'une réunion visant à redynamiser le Forum du secteur privé de la CIRGL, qui dirigera l'organisation de la Conférence. Le Comité a également salué la création d'un comité de pilotage chargé de diriger les préparatifs, ainsi que l'engagement dont a fait preuve le secteur privé, en particulier les chambres de commerce nationales de toute la région. Il a souligné l'importance de veiller à ce que les projets transfrontaliers qui seront présentés à la Conférence soient bien préparés, en tenant compte, à la fois, des enseignements tirés de la première édition de la Conférence et des efforts connexes des partenaires au développement. Le Comité a encouragé les États membres à s'impliquer davantage et à soutenir activement la préparation de la Conférence.

15. Par ailleurs, conscient de la nature politique des questions relatives à l'exploitation et au commerce des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs, le Comité s'est félicité de la réunion consultative sur les ressources naturelles comme élément moteur de l'intégration régionale et de la prospérité partagée, qui s'est tenue le 26 avril 2019 à Paris en marge du Forum de la CIRGL et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les chaînes d'approvisionnement responsables, et a salué l'intention manifestée par la RDC de poursuivre ce débat dans le contexte de l'approfondissement de l'intégration économique et de la coopération régionale. Le Comité a souligné l'importance d'un processus

inclusif prévoyant la participation effective des femmes et des jeunes. En outre, le Comité a salué la proposition de la CIRGL de mener, avec le soutien du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies, une évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative régionale sur les ressources naturelles dans la région des Grands Lacs. À cet effet, le Comité a appelé les États membres à mettre pleinement en œuvre leurs engagements dans le cadre de ladite initiative régionale. Il a encouragé la CIRGL à explorer des options pour renforcer le mécanisme d'alerte rapide, afin d'aider à identifier et à prendre les mesures appropriées contre les acteurs impliqués dans l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles.

16. Relevant l'importance de la démarcation et de la réaffirmation des frontières dans la région, le Comité a appelé l'Union africaine, par le biais de son programme sur les frontières, et l'ONU à continuer d'appuyer ces efforts. Le Comité s'est félicité des initiatives régionales, telles que le projet de démarcation des frontières entre l'Ouganda et la RDC dans la région de Sarambwe, mené par la Collaboration transfrontalière du Grand Virunga, ou les efforts en cours de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) en vue de mettre en œuvre des projets transfrontaliers. À cet égard, il a demandé à la CIRGL et au Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies de soutenir davantage les initiatives de ces organisations sous-régionales.

Situation des réfugiés dans la région des Grands Lacs

17. Le Comité s'est félicité de la tenue de la réunion de haut niveau des ministres responsables des réfugiés dans la région des Grands Lacs, le 7 mars 2019 à Kampala. Notant l'ampleur et la gravité de la situation des déplacements forcés, le Comité a prié instamment les États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations de la réunion de haut niveau. Il a encouragé la CIRGL, avec l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies, à élaborer une stratégie et un plan d'action pour mettre en œuvre des solutions durables à l'intention des réfugiés dans la région des Grands Lacs, comme l'avait demandé la réunion de haut niveau.

Droits de l'homme, justice et bonne gouvernance

18. Le Comité s'est félicité de la tenue de la Conférence sur la justice et la bonne gouvernance à Nairobi du 13 au 15 mai 2019 et de l'adoption de la « Déclaration de Nairobi », aux termes de laquelle les pays de la région et d'autres parties prenantes ont pris des engagements importants pour renforcer l'état de droit, le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité. Le Comité a encouragé la CIRGL et le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies à collaborer avec les pays de la région pour appuyer la mise en œuvre effective de la Déclaration de Nairobi et rendre compte régulièrement des progrès réalisés à cet égard.

Femmes, paix et sécurité

19. Le Comité a salué les efforts déployés par le Comité consultatif de la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération par le biais de missions de suivi au Burundi et dans la RDC pour promouvoir la participation effective des femmes dans les instances de prise de décisions et des processus de paix, dans la prévention des violences basées sur le genre, la poursuite des auteurs de ces crimes et le renforcement de l'autonomisation sociale et économique des femmes. Le Comité a accueilli favorablement l'initiative de la Plateforme d'élargir les missions de plaidoyer à d'autres pays de la région et de mener des consultations avec les forums et les organisations de la société civile de la région en vue de recueillir leurs points de vue sur les questions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans la perspective de la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi. Le Comité a également noté la proposition faite par la Plateforme des femmes de tenir une réunion des premières dames de la région des Grands Lacs sous l'égide de Mme Denise Tshisekedi,

Première Dame de la RDC, en marge des travaux de la prochaine Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, dans le but de soutenir et de renforcer les plateformes régionales pour la promotion du programme relatif aux femmes, à la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs.

Examen stratégique de la MONUSCO

20. Le Comité s'est félicité de l'exposé sur le processus d'examen stratégique de la MONUSCO. Il a appelé à la poursuite de la collaboration entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo, la MONUSCO et les pays de la région et les autres parties prenantes afin de garantir les résultats responsables et durables envisagés.

Deuxième rapport d'évaluation de l'Accord-cadre

21. Le Comité a examiné et approuvé le plan initial et les principales conclusions du deuxième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Il a convenu que le rapport, tout en donnant un aperçu objectif des réalisations obtenues et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre, devrait contenir des recommandations concrètes sur la voie à suivre pour renforcer la coopération et l'intégration régionales en matière politique, sécuritaire, juridique et économique selon l'esprit et la lettre de l'Accord-cadre.

22. Le Comité a noté que le consultant élaborerait la première version du rapport à la suite de consultations avec les pays signataires et les représentants des Garants de l'Accord-cadre et que le rapport serait partagé avant la vingt-cinquième réunion du Comité pour compléments d'informations et commentaires. Le Comité a décidé d'examiner et de valider la version finale du rapport lors de sa vingt-cinquième réunion.

Préparation de la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi

23. Le Comité a examiné et approuvé l'approche suggérée pour le Mécanisme régional de suivi, consistant notamment à tenir la réunion ministérielle le 16 octobre 2019 et le Sommet des chefs d'État du Mécanisme entre le 18 et le 19 octobre 2019. Le Comité a pris note du rapport de la RDC sur les réunions parallèles prévues sur la coopération économique, les jeunes et les femmes et la réunion prévue des premières dames en marge du Mécanisme régional de suivi.

24. Le Comité a examiné et approuvé les projets d'ordre du jour de la réunion ministérielle et du Sommet des chefs d'État du Mécanisme régional de suivi.

Prochaine réunion du Comité d'appui technique et motion de remerciements

25. Le Comité d'appui technique a décidé de tenir sa vingt-cinquième réunion les 10 et 11 septembre 2019 à Nairobi.

26. Il a remercié l'Envoyé spécial des Nations Unies et le Coprésident de l'Union africaine d'avoir convoqué la vingt-quatrième réunion du Comité d'appui technique.